



Comptes annuels 2024



LUNGENLIGA SCHWEIZ
LIGUE PULMONAIRE SUISSE
LEGA POLMONARE SVIZZERA
LIA PULMUNARA SVIZRA

Table des matières

Management Summary	3
Comptes annuels 2024 selon Swiss GAAP RPC	4
Rapport de l'organe de révision	4
Bilan	5
Compte d'exploitation	6
Tableau des flux de trésorerie	8
Tableau de variation du capital	9
Annexe	10

« Être forts et grandir ensemble »

Le 25 juin 2024, le Conseil des délégués a adopté à l'unanimité la nouvelle stratégie de la Ligue pulmonaire suisse. Le comité de pilotage accompagne la mise en place rapide des mesures prévues.

Au cours des années à venir, le secteur de la santé va subir de profonds bouleversements. Avec sa stratégie 2025–2030, la Ligue pulmonaire suisse façonne activement son avenir en prenant en compte ces changements : dans les prochaines années, la Ligue pulmonaire étendra son offre en se présentant comme une experte en matière de sommeil réparateur auprès des personnes qui se soucient de leur santé. Par ailleurs, la Ligue pulmonaire suisse proposera à l'échelle nationale une offre de base standardisée autour des poumons, de la respiration et du sommeil. Pour permettre des décisions et une conduite plus efficace, la structure associative sera modifiée.

La lutte pour la mise en œuvre de l'initiative populaire « Enfants sans tabac », largement approuvée par le peuple, est un travail de longue haleine encore loin d'être terminé. L'industrie du tabac continue d'exercer une influence auprès du Parlement et exploite les failles de la législation pour faire la promotion de ses produits.

La Ligue pulmonaire suisse a assisté à trois congrès au cours de l'exercice comptable sous revue. Le programme de groupe « Mieux vivre avec une BPCO » est à présent proposé par les deux tiers des Ligues pulmonaires cantonales en Suisse. Temps forts à venir :

Réseau Sommeil

Le « Réseau Sommeil » a pour but d'aider la population suisse à mieux dormir. Pour ce faire, il informe et sensibilise les gens à ce sujet, indique aux personnes concernées où obtenir un soutien et met en relation les services spécialisés, les professionnels, les organisations de santé et les autorités. Après avoir célébré la création de ce réseau, une rencontre publique et gratuite a eu lieu le 23 octobre 2024, sur le thème « Comment puis-je mieux dormir ? ». Environ 100 personnes ont posé des questions individuelles à des spécialistes sur le sujet du sommeil.

Durée de location inchangée pour la thérapie en cas d'apnées du sommeil

Au début de l'année, l'économicité des frais de location par rapport à l'achat des appareils CPAP a été remise en question dans les médias. À la suite de cette controverse, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) s'est emparé du sujet en le confiant à un groupe expert en la matière. Ce groupe a publié les modifications dans la LiMA en fin d'année : la durée de location des appareils CPAP n'a pas été limitée à partir du 1^{er} janvier 2025.

Trois fois plus de visites sur le nouveau site Internet

Après le lancement du nouveau site web à l'été 2023, www.liguepulmonaire.ch a affiché une hausse de 30% des visites par rapport à l'année précédente.

Finances

Avec **7,8 millions de francs**, les coûts totaux (hors RespiGO) sont inférieurs au budget défini pour l'année 2024 (**9,1 millions de francs**). De même, les frais de personnel sont inférieurs de 0,41 million de francs (–10,3%), et les frais de tiers de 0,86 million de francs (–16,9%) aux prévisions.

En collaboration avec les Ligues cantonales, la Ligue pulmonaire suisse a réussi à mettre en œuvre de manière ciblée et efficace une grande partie des activités prévues. La Ligue pulmonaire suisse se félicite de tout ce qui a été réalisé au cours de l'année écoulée.

Rapport de l'organe de révision



Treuhand · Wirtschaftsprüfung
Wirtschaftsberatung · Steuerberatung



unico thun ag
Niesenstrasse 1 · Postfach · CH-3601 Thun
Tel. +41 33 227 33 99
info@unicothun.ch · www.unicothun.ch

RAB Reg.-Nr. 500'503
Revisionsexperte/in

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint à l'attention
du Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse
Berne

Thoune, le 26 mai 2025 ha

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 (de la page 4 à la page 23). Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

unico thun ag

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht
Heidi Ambühl

Experte-réviseur agréé
Réviseur responsable

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht
Sandro Schmid

Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Jürg Rolli, dipl. Wirtschaftsprüfer · Sandro Schmid, dipl. Wirtschaftsprüfer
Heidi Ambühl, dipl. Steuerexperte/in, dipl. Wirtschaftsprüferin · Shabendhan Jeyatharan, dipl. Wirtschaftsprüfer

Bilan au 31.12.2024

	Commentaires	2024 en CHF	2023 en CHF
Actif			
Actif circulant		4'356'956	7'604'215
– Liquidités	1	3'395'500	4'859'779
– Créances pour livraisons et prestations	2	56'400	30'193
– Créances de proches	3	654'451	2'404'101
– Autres créances	4	80'903	97'755
– Compte de régularisation actif	5	169'702	212'387
Actif immobilisé		7'507'840	7'848'669
– Titres	6	7'110'486	7'382'530
– Actif corporel mobile	7	397'354	466'139
– Immobilisations incorporelles	8	0	0
Total actif		11'864'796	15'452'884
Passif			
Capitaux étrangers à long terme		3'403'064	7'437'099
– Engagements envers des livraisons et des prestations	9	662'882	374'857
– Obligations envers des proches	10	1'089'059	5'378'562
– Autres obligations		144'742	51'577
– Contrat de construction à long terme	11	1'210'341	1'343'593
– Compte de régularisation passif	12	296'041	288'510
Capitaux étrangers à long terme		10'268	16'076
– Provisions à long terme	13	10'268	16'076
Capital des fonds	14	3'940'796	3'690'982
Capital d'organisation	15	4'510'668	4'308'727
– Capital de base		1'505'148	1'505'148
– Capital lié		3'005'521	2'803'579
– Résultat annuel		0	0
Total Passif		11'864'796	15'452'884

Compte d'exploitation 2024

	Commentaires	2024 en CHF	2023 en CHF
Produits d'exploitation			
Donations reçues	16	3'717'324	4'615'142
– Dons libres		2'706'639	2'733'536
– Legs pour libre disposition		255'014	827'033
– Dons affectés		704'563	987'572
– Dons des fondations pour LPS		51'108	67'000
Contributions des pouvoirs publics		844'010	576'843
– Confédération OFSP		259'183	240'311
– Confédération SEM		1'323	0
– Confédération OFAS	17	520'705	241'754
<i>Confédération OFAS produit total</i>		<i>5'568'239</i>	<i>5'456'883</i>
<i>Montant pour les Ligues pulmonaires cantonales</i>		<i>–5'047'534</i>	<i>–5'215'129</i>
– Confédération SEFRI		62'799	94'778
Autres produits d'exploitation		680'251	553'743
– Prestations de service en faveur de tiers		31'792	84'838
– Sponsoring		7'000	8'071
– Contributions des participants vacances et formation continue		498'206	372'945
– Produits provenant de proches	18	41'822	97'397
– Pertes sur débiteurs		0	–150'000
– Divers		101'432	140'492
Contributions des Ligues		6'004'915	5'960'965
– Contributions ordinaires	19	4'000'000	4'000'000
– Contributions affectées	20	2'004'915	1'960'964
Total des produits d'exploitation		11'246'500	11'706'692

	Commentaires	2024 en CHF	2023 en CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	21	6'091'104	5'664'267
– Frais de personnel	22	2'260'982	1'809'453
– Frais de voyage et de représentation		23'806	56'633
– Charges de projets		3'470'585	3'362'536
– Frais d'entretien		54	959
– Charges en matière de recherches	23	234'462	351'237
– Amortissements	22	101'216	83'450
Frais de fundraising	16	2'906'669	2'898'084
– Frais de personnel	22	265'016	293'608
– Frais de voyage et de représentation		2'369	2'331
– Charges d'exploitation		1'402'911	1'304'892
– Frais d'entretien		1'410	313
– Amortissements	22	0	1'904
– Versement de l'excédent de fundraising	24	1'234'963	1'295'036
Frais administratifs	25	2'271'203	2'233'827
– Frais de personnel	22	1'068'753	990'242
– Frais de voyage et de représentation		34'037	23'231
– Charges d'exploitation		1'143'108	1'174'320
– Frais d'entretien		0	0
– Amortissements	22	25'304	46'034
Total des charges d'exploitation		11'268'976	10'796'178
Résultat d'exploitation	26	–22'475	910'514
Résultat financier	27	344'675	230'500
– Produits financiers		490'331	370'416
– Charges financières		–145'656	–139'916
Résultat exceptionnel		129'555	58'286
– Produits exceptionnels	28	129'555	58'286
Résultat annuel avant variation du capital des fonds		451'755	1'199'300
Variation du capital des fonds		–249'814	–594'424
– Attribution		–1'277'474	–1'054'715
– Utilisation		1'027'660	460'291
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		201'941	604'876
Résultat des fonds lié		–201'941	–604'876
– Attribution		–255'014	–894'033
– Utilisation		53'073	289'157
Résultat annuel		0	0

Tableau des flux de trésorerie

	2024 en CHF	2023 en CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat avant contributions des pouvoirs publics	-642'069	28'033
Contributions des pouvoirs publics	844'010	576'843
Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation	201'941	604'876
Variation du capital du fonds	249'814	594'424
Amortissements et corrections de valeur des actifs immobilisés	126'520	131'388
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	0	-1'634
Diminution / (augmentation) des provisions	-5'808	-156'224
Diminution / (augmentation) des titres (perte / gain de change)	-240'769	-135'495
Diminution / (augmentation) des créances	1'740'295	341'550
Diminution / (augmentation) des comptes de régularisation actifs	42'685	-47'275
Augmentation / (diminution) des dettes à court terme	-3'908'313	563'750
Augmentation / (diminution) des avances sur contrats à long terme	-133'252	-626'749
Augmentation / (diminution) des comptes de régularisation passifs	7'531	-340'809
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-1'919'355	927'802
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-57'735	-560'934
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0	16'967
Investissements en actifs financiers	-1'995'775	-3'958'056
Désinvestissements d'actifs financiers	2'508'586	2'465'322
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	455'077	-2'036'701
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1'464'279	-1'108'899
Justification des liquidités		
État initial disponibilités	4'859'779	5'968'678
État final disponibilités	3'395'500	4'859'779
Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités	-1'464'279	-1'108'899

En 2024, les intérêts ont généré 135'942 francs (année précédente : 121'940 francs) de recettes (aucune dépense). Les impôts sur le revenu n'ont donné lieu à aucune recette ni dépense.

Tableau de variation du capital

	État au 1.1.2024 en CHF	Dotation en CHF	Utilisation en CHF	Transfert en CHF	Total variation en CHF	État au 31.12.2024 en CHF
Capital des fonds						
Fonds Tuberculose	441'790	213'062	-207'164	0	5'898	447'688
Fonds de promotion	2'367'424	755'551	-480'115	0	275'436	2'642'860
Fonds d'encouragement de la recherche	770'248	247'113	-334'814	0	-87'701	682'547
Fonds LOX	20'820	0	-5'567	0	-5'567	15'253
Fonds PLuS-Programm	90'700	61'748	0	0	61'748	152'448
Total Capital des Fonds	3'690'982	1'277'474	-1'027'660	0	249'814	3'940'796
Capital de l'organisation						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'803'579	255'014	-53'073	0	201'941	3'005'520
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	129'267	0	0	0	0	129'267
– Fonds projets	2'618'153	255'014	-53'073	0	201'941	2'820'094
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	4'308'727	255'014	-53'073	0	201'941	4'510'668

	État au 1.1.2023 en CHF	Dotation en CHF	Utilisation en CHF	Transfert en CHF	Total variation en CHF	État au 31.12.2023 en CHF
Capital des fonds						
Fonds Tuberculose	387'147	54'643	0	0	54'643	441'790
Fonds de promotion	1'863'586	798'272	-294'434	0	503'838	2'367'424
Fonds d'encouragement de la recherche	797'002	201'800	-124'716	-103'838	-26'754	770'248
Fonds LOX	48'823	0	-28'003	0	-28'003	20'820
Fonds PLuS-Programm	0	0	-13'138	103'838	90'700	90'700
Total Capital des Fonds	3'096'558	1'054'715	-460'291	0	594'424	3'690'982
Capital de l'organisation						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'198'703	894'033	-289'157	0	604'876	2'803'579
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	141'767	0	-12'500	0	-12'500	129'267
– Fonds projets	2'000'776	894'033	-276'657	0	617'376	2'618'153
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	3'703'851	894'033	-289'157	0	604'876	4'308'727

Des explications détaillées sur le capital figurent en annexe,
au point 14 « Capital de fonds ».

Principes comptables et d'évaluation

Clôture effectuée selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, conformément aux exigences en vigueur pour les organisations collectant des fonds qui disposent du label de qualité de la Fondation ZEWO. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives ZEWO, aux statuts de la Ligue pulmonaire suisse (LPS), ainsi qu'aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels reflètent dès lors la situation réelle de l'état du patrimoine, des finances et des recettes de la LPS. Les bases d'évaluation générales selon le Cadre conceptuel de Swiss GAAP RPC s'appliquent. La présente clôture des comptes selon les recommandations de Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables depuis le 1^{er} janvier 2023).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les postes sont évalués comme suit :

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les créances à la valeur nominale, après déduction des corrections de valeur nécessaires dans le cadre de correctifs de valeurs individuels. Aucune correction de valeur forfaitaire (ducroire) n'a été effectuée.
- Les mandats à long terme selon les coûts cumulés (méthode de la comptabilisation à l'exécution de la prestation).
- Les titres (immobilisations financières) à leur cours, sur la base des évaluations des banques au 31.12.2024.
- Pour les immobilisations corporelles mobiles et les immobilisations incorporelles, l'évaluation est effectuée en fonction des valeurs d'acquisition, après déduction des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les amortissements se font de manière linéaire d'après les valeurs d'acquisition, en se fondant sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation suivantes ont été prises en considération :

Machines de bureau, infrastructure TIC (ordinateurs, serveurs, logiciels standard)	3 ans
Logiciel de gestion (immobilisations corporelles mobiles), systèmes de communication	5 ans
Mobilier et installations	8 ans

Pour les immobilisations corporelles, la limite d'inscription à l'actif est de 1'000 francs ; cela signifie que les acquisitions ne dépassant pas ce montant ne sont pas portées à l'actif.

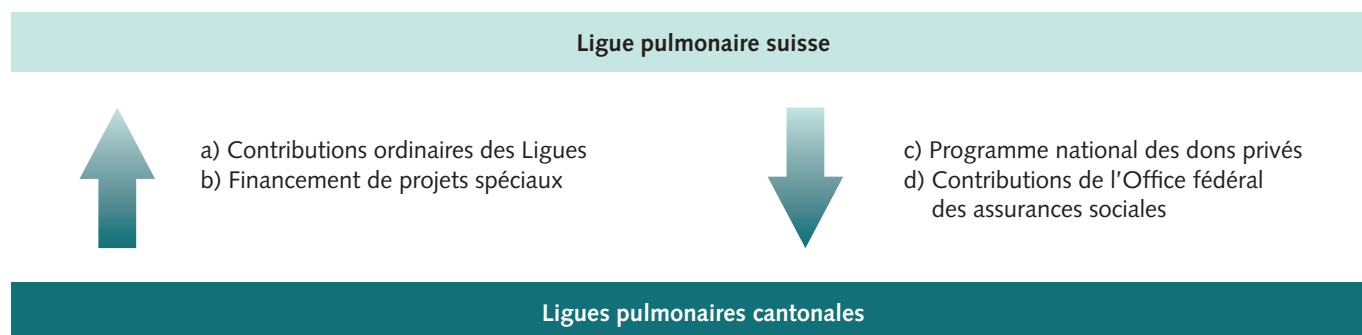
- Les actifs immatériels générés par la Ligue pulmonaire elle-même ne sont pas portés à l'actif.
- Des provisions sont constituées pour des obligations probables existant à la date de clôture du bilan et dont le montant et/ou l'échéance n'est pas connu(e) avec certitude mais évaluable.
- Les capitaux de tiers à leur valeur nominale.
- Tous les chiffres sont exprimés en CHF et arrondis au franc près.
- Devises étrangères : les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire à la date de clôture du bilan. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

Poste	31.12.2024	31.12.2023
EUR	0.94	0.93
USD	0.91	0.84
DKK	12.58	12.47
GBP	1.13	-
JPY	0.58	-

Cercle des proches

Par « proches », nous entendons les 16 ligues pulmonaires cantonales (année précédente : 17 ligues pulmonaires cantonales – fusion de la Ligue pulmonaire de Saint-Gall-Appenzell et de la Ligue pulmonaire de Glaris en 2024), le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux et la Société suisse de pneumologie (SSP).

Principe des flux de trésorerie de la Ligue pulmonaire Suisse (LPS) aux Ligues pulmonaires cantonales et de ces dernières à la LPS.



Les principaux flux de trésorerie entre les Ligues pulmonaires cantonales et la LPS incluent les contributions versées chaque année, celles destinées à des projets spéciaux, et de temps en temps des contributions individuelles importantes.

Font partie des flux de trésorerie annuels des Ligues cantonales à la LPS : a) les contributions ordinaires des Ligues pour la compensation des prestations fournies, qui s'élèvent à 4,0 millions de francs (année précédente : 4,0 millions). b) le financement de projets spéciaux comprenant les contributions au Fonds de la recherche avec 0,3 million de francs (année précédente : 0,4 million) et les contributions à RespiGO, à hauteur de 1,5 million de francs (année précédente : 1,5 million).

En outre, des fonds de l'OFAS d'un montant de 1,2 million de francs (année précédente : 1 million) ont été reversés à la LPS par les Ligues pulmonaires cantonales. Au total, les flux de trésorerie majeurs provenant des Ligues cantonales vers la LPS s'élèvent ainsi en 2024 à 7 millions de francs (année précédente : 6,9 millions).

Font partie des flux de trésorerie allant annuellement de la LPS aux Ligues cantonales : c) l'excédent de 1,2 million de francs (contre 1,6 million de francs l'année précédente) provenant du programme national de dons privés et d) La compensation des prestations découlant de la convention ad hoc conclue entre la LPS et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ainsi que des contrats de sous-traitance pour le conseil et les cours, qui s'élève à 6,2 millions de francs (année précédente : 4,9 millions).

En outre, 0,1 million de francs (année précédente : 0,3 million) ont été reversés au titre du projet et de l'exploitation RespiGO. Au total, les flux de trésorerie majeurs allant de la LPS aux Ligues cantonales s'élèvent donc à 7,7 millions de francs en 2024 (année précédente : 6,8 millions).

Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation

1. Liquidités

En 2024, les liquidités ont diminué de 1'464'279 francs.

En 2023, il y a eu une diminution des liquidités de 1'108'899 francs.

2. Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante :

	2024 en CHF	2023 en CHF
Formation continue*	9'555	1'775
Séjours bol d'air	307	0
Tuberculose	2'702	0
Système de gestion des patients	14'093	0
Thérapie à domicile	26'213	28'418
Communication	10	0
Prévention	3'520	0
Total des créances émanant de projets	56'400	30'193

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

3. Créances résultant de livraisons et de prestations à des proches

	2024 en CHF	2023 en CHF
Prestations psychosociales	1'026	1'975
Communication	535	2'780
Thérapie à domicile	285	312
Tuberculose	1'545	0
Séjours bol d'air	307	0
Formation continue*	515	0
Système de gestion des patients	9'893	0
Facturation annuelle des Ligues cantonales	640'345	2'399'034
Total des créances vis-à-vis de proches	654'451	2'404'101

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

4. Autres créances

	2024 en CHF	2023 en CHF
Impôt anticipé	36'314	47'962
Garantie de loyer	43'435	43'290
Autres créances	1'154	6'503
Total des autres créances	80'903	97'755

5. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent comme suit :

	2024 en CHF	2023 en CHF
TIC	5'087	5'690
Séjours bol d'air	0	6'730
Collecte de fonds	62'667	21'397
Formation continue*	62'918	0
Prévention	950	4'495
Crédit lié au système de gestion des patients	14'174	150'000
Total des dépenses pour les projets de la nouvelle année	145'796	188'312
Autres comptes de régularisation actifs	23'906	24'075
Total des comptes de régularisation actifs	169'702	212'387

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

6. Immobilisations financières

Les titres constituent des placements à moyen et long terme. En outre, des liquidités ont été placées à court terme.

	2024 Poste en valeurs de marché en CHF	2023 Poste en valeurs de marché en CHF
Obligations	782'415	704'016
Fonds de placement en obligations	0	17'434
Actions	1'923'118	1'621'301
Fonds immobiliers	826'720	455'610
Total des titres	3'532'253	2'798'361
Placements à court terme	3'578'233	4'584'169
Total des immobilisations financières	7'110'486	7'382'530

La stratégie de placement vise à préserver la valeur des fonds investis et à obtenir un rendement approprié sur le long terme. Cette stratégie est prudente et défensive. L'objectif est de parvenir à une diversification entre les classes d'actifs, les secteurs et les titres. Dans le cadre de l'ensemble des placements de patrimoine, on veille au respect des trois critères suivants : santé, environnement et équité. En principe, on investit les fonds propres jusqu'à concurrence du montant maximal du capital d'organisation et, dans la mesure où la planification des liquidités le permet, les liquidités disponibles à moyen terme. Les liquidités non utilisées peuvent également être placées à court terme. On s'efforce de répartir les risques liés aux liquidités.

7. Immobilisations corporelles mobiles

	Effectif au 1.1.2024 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2024 en CHF
Valeur d'acquisition				
Mobilier et installations	287'741	0	-138'772	148'968
Aménagement locatif	368'624	5'184	0	373'807
Machines de bureau	16'413	0	-5'300	11'112
ICT de la centrale	337'095	52'552	-272'629	117'017
Installations de communication	148'943	0	-117'399	31'545
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	-4'497	0
Total	1'163'312	57'735	-538'597	682'449
Corrections de valeur cumulées				
Mobilier et installations	-158'844	-18'621	138'772	-38'693
Aménagement locatif	-73'724	-74'762	0	-148'486
Machines de bureau	-9'005	-3'705	5'300	-7'410
ICT de la centrale	-327'388	-23'125	272'629	-77'884
Installations de communication	-123'712	-6'308	117'399	-12'622
Appareils pour séjours bol d'air	-4'497	0	4'497	0
Total	-697'170	-126'520	538'597	-285'094
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	466'139			397'354

	Effectif au 1.1.2023 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2023 en CHF
Valeur d'acquisition				
Mobilier et installations	205'000	137'363	-54'621	287'741
Aménagement locatif	0	368'624	0	368'624
Machines de bureau	5'300	11'114	0	16'414
ICT de la centrale	324'801	12'294	0	337'095
Installations de communication	117'401	31'540	0	148'941
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	656'999	560'933	54'621	1'163'310
Corrections de valeur cumulées				
Mobilier et installations	-160'414	-37'718	39'288	-158'844
Aménagement locatif	0	-73'725	0	-73'724
Machines de bureau	-3'534	-5'471	0	-9'005
ICT de la centrale	-321'183	-6'205	0	-327'388
Installations de communication	-115'443	-8'270	0	-123'712
Appareils pour séjours bol d'air	-4'497	0	0	-4'497
Total	-605'072	-131'388	39'288	-697'170
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	51'926			466'139

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles mobiles s'élève à 1'400'000 francs (année précédente : 1'400'000). Il n'y a pas eu de perte de valeur en 2024. Les immobilisations corporelles encore mentionnées dans le tableau des immobilisations, mais qui ne sont plus utilisées, ont été épurées au cours de l'exercice biennal actuel.

8. Immobilisations incorporelles

	Effectif au 1.1.2024 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2024 en CHF
Valeur d'acquisition				
Logiciels	55'892	0	-55'892	0
Gestion d'adresses	914'013	0	-914'013	0
Pulmocare	1'060'343	0	-1'060'343	0
Autres actifs immatériels	102'513	0	-102'513	0
TIC Liges logicales	33'649	0	-33'649	0
Total	2'166'410	0	-2'166'410	0
Corrections de valeur cumulées				
Logiciels	-55'892	0	55'892	0
Gestion d'adresses	-914'013	0	914'013	0
Pulmocare	-1'060'343	0	1'060'343	0
Autres actifs immatériels	-102'513	0	102'513	0
TIC Liges logicales	-33'649	0	33'649	0
Total	-2'166'410	0	2'166'410	0
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	0			0

	Effectif au 1.1.2023 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2023 en CHF
Valeur d'acquisition				
Logiciels	55'892	0	0	55'892
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	2'166'410	0	0	2'166'410
Corrections de valeur cumulées				
Logiciels	-55'892	0	0	-55'892
Gestion d'adresses	-914'013	0	0	-914'013
Pulmocare	-1'060'343	0	0	-1'060'343
Autres actifs immatériels	-102'513	0	0	-102'513
TIC Ligues logicales	-33'649	0	0	-33'649
Total	-2'166'410	0	0	-2'166'410
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	0			0

Les immobilisations incorporelles concernent l'achat de logiciels et la gestion des données d'adresses, utilisée notamment pour la collecte de fonds et la formation continue. En 2024, aucune perte de valeur n'a été enregistrée. Les immobilisations incorporelles encore mentionnées dans le tableau des immobilisations, mais qui ne sont plus utilisées, ont été apurées au cours de la période comptable actuelle.

9. Engagements envers des tiers

	2024 en CHF	2023 en CHF
Formation continue*	16'597	4'386
Logiciel de gestion de patients	215'930	126'562
Contrôle de groupe	640	2'192
Centre de compétence tuberculose	1'368	7'192
Coordination et développement de la thérapie à domicile	24'096	15'016
Communication	63'639	5'638
Collecte de fonds	227'119	148'509
Encouragement de la recherche	43'621	665
Direction	17'365	5'090
Total des engagements émanant de projets	610'375	315'250
Autres engagements résultant de livraisons et de prestations	52'507	59'607
Total des engagements envers des tiers	662'882	374'857

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

10. Engagements envers des proches

Ce poste comprend essentiellement le versement prévu de l'excédent de dons privés 2024 (après déduction de la contribution à l'encouragement de la recherche) d'un montant de 925'922 francs (année précédente : 971'277) en faveur des Ligues cantonales, ainsi que les fonds non nécessaires et n'ayant pas encore été remboursés pour l'exploitation 2024 du système de gestion des patients et des thérapies RespiGO à hauteur de 102'085 francs (année précédente : 102'085). S'y ajoutent 61'052 francs (année précédente : 4'191'651 de la période contractuelle écoulee 2020–2023) de fonds OFAS non encore utilisés de la période en cours 2024–2027 en faveur des Ligues cantonales. L'année précédente, le poste de 51'577 francs (engagements divers) a certes été présenté séparément dans le bilan, mais a été ajouté par erreur une nouvelle fois dans les engagements de tiers. Cette erreur a été corrigée dans les comptes annuels de l'année précédente.

11. Paiements anticipés de mandats à long terme

Les mandats incluent le développement du nouveau système de gestion des patients et des thérapies RespiGO ainsi que la refonte de l'Intranet.

Aperçu des mandats de production à long terme :

	2024 en CHF	2023 en CHF
Charges cumulées	11'847'925	11'847'925
Acomptes reçus	13'058'266	13'191'518
Solde	1'210'341	1'343'593

12. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs se composent comme suit :

	2024 en CHF	2023 en CHF
Logiciel de gestion de patients	0	70'795
Collecte de fonds	900	811
Thérapie à domicile	138'515	28'212
Cours de formation continue*	0	60
Total des régularisations pour les projets de l'exercice sous revue	139'415	99'878
Autres comptes de régularisation passifs	156'626	188'632
Total comptes de régularisation passifs	296'041	288'510

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

13. Provisions à long terme

Après un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, le personnel touche une prime de fidélité. Les droits au prorata de 5 ans d'engagement sont provisionnés.

	Provisions à long terme en CHF	Provision pour primes de fidélité en CHF	Total en CHF
Valeur comptable au 1.1.2024	0	16'076	16'076
Constitution	0	0	0
Utilisation	0	5'610	5'610
Dissolution	0	198	198
Valeur comptable au 31.12.2024	0	10'268	10'268
Valeur comptable au 1.1.2023	150'000	22'300	172'300
Constitution	0	16'076	16'076
Utilisation	0	6'027	6'027
Dissolution	150'000	16'273	166'273
Valeur comptable au 31.12.2023	0	16'076	16'076

14. Capital de fonds

Ce capital comprend des fonds à affectation limitée ainsi que des dons effectués par des tiers en faveur de la LPS dans un but bien précis qui limite leur utilisation.

Le **fonds tuberculose** résulte des contrats avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et sert à la gestion et à l'entretien du Centre de compétence tuberculose. Pour remplir ce mandat de prestations, 213'062 francs (année précédente : 279'148) de contributions affectées ont pu être attribués en 2024 au fonds du Centre de compétence tuberculose. Il s'agit pour l'essentiel de recettes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le **fonds de soutien** est alimenté par les dons affectés à cet effet par des mécènes et les fonds de la fondation conformément au compte d'exploitation. Ces fonds sont utilisés pour venir en aide aux personnes souffrant d'insuffisance respiratoire grave.

Le **fonds d'encouragement** de la recherche rassemble des dons à affectation déterminée. Depuis 2013, année lors de

laquelle il a été alimenté par une contribution spéciale de la part de l'ensemble des Ligues, on y verse chaque année une partie des montants émanant du programme de dons privés (annexe, point 20). Ces ressources financières sont utilisées conformément aux dispositions réglementaires de l'encouragement de la recherche.

Le **Fonds LOX** contribue à favoriser la mobilité des patientes et patients qui dépendent d'oxygène liquide.

Une partie du fonds d'encouragement de la recherche est attribuée au **fonds du programme PLuS**. L'année précédente, l'attribution a été transférée et répartie directement en pourcentage à partir de l'année en cours. L'utilisation se fait conformément aux dispositions réglementaires pour le financement de projets d'amélioration de la qualité des soins pour les patients atteints de maladies pulmonaires.

De plus amples informations figurent dans le tableau de variation du capital.

15. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend non seulement le capital social, mais aussi le capital lié. De plus amples informations figurent dans le tableau de variation du capital.

16. Dons reçus

	2024 en CHF	2023 en CHF
Produits issus de la collecte de fonds	3'717'324	4'615'142
Charges pour la collecte de fonds (y.c. frais généraux et de personnel)	1'671'706	1'603'048
Produits nets	2'047'028	3'012'094

Le poste « Charges pour la collecte de fonds » ci-dessus ne tient pas compte du versement aux Ligues cantonales de 1'234'963 francs (année précédente : 1'295'036).

La méthode ZEWO est utilisée pour le calcul des charges de la collecte de fonds et des charges administratives.

17. Contributions des pouvoirs publics : Confédération (OFAS)

Sur le montant total versé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), soit 5'453'711 francs ou 5'568'239 francs en incluant 2,1% de renchérissement en 2024 (année précédente : 5'456'883), 197'269 francs (année précédente : 241'754) ont été versés à la LPS, le reste étant réservé aux Ligues pulmonaires cantonales. Pour l'année 2024, l'OFAS accorde un supplément de renchérissement de 2,1% qui est répercuté sur les Ligues cantonales par le biais des bonifications 2024. Le montant total de 2024 correspond aux acomptes de l'année sous revue.

La présentation des produits bruts de l'OFAS dans le compte d'exploitation est une exigence découlant de la recertification selon le label ZEWO en 2013.

Dans le cadre des contrats de sous-traitance avec les Ligues cantonales, deux acomptes pour l'année en cours ainsi que le décompte final de l'année précédente sont à chaque fois déduits.

Ligue	Crédit 2024 en CHF	Crédit 2023 en CHF
Argovie	504'212	414'125
Deux Bâle	405'023	495'048
Berne	562'212	683'007
Fribourg	128'258	127'595
Genève	105'601	0
Glaris	0	16'570
Grisons	0	4'558
Jura	29'650	28'257
Neuchâtel	1'265'549	810'732
Saint-Gall–Appenzell	74'339	60'221
Schaffhouse	29'209	34'264
Soleure	331'737	313'799
Thurgovie	115'579	194'393
Tessin	334'603	265'354
Vaud	742'495	787'861
Valais	319'288	303'757
Suisse centrale	125'304	371'065
Total	5'073'059	4'910'606

18. Produits provenant de proches

Les recettes, qui proviennent principalement des Ligues cantonales, sont liées à des prestations spécifiques aux Ligues et à la vente de matériel.

19. Contributions ordinaires des Ligues

Par le biais des contributions ordinaires, les Ligues cantonales financent la sous-couverture des frais à titre de compensation des prestations fournies en fonction d'une clé de répartition définie dans le règlement financier.

20. Contributions affectées des Ligues

Il s'agit pour l'essentiel de la contribution annuelle réglementaire des Ligues pulmonaires cantonales au fonds d'encouragement de la recherche pour un montant de 308'741 francs (année précédente : 325'000), et des contributions à l'exploitation du système de gestion des patients et des thérapies RespiGO à hauteur de 1'548'748 francs (année précédente : 1'574'748).

21. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS :

	2024 en CHF	2023 en CHF
Thérapie à domicile	728'245	813'044
Prestations psychosociales	218'465	156'412
Séjours bol d'air	277'403	293'172
Centre de compétence tuberculose	207'164	224'505
Promotion de la santé, prévention et politique	355'404	193'634
Encouragement de la recherche	318'798	432'728
TIC de l'association	2'264'952	1'843'583
Communication	997'011	794'175
Formation continue*	579'544	642'817
Controlling de groupe	144'118	270'197
Total	6'091'104	5'664'267

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

22. Charges de personnel

Au cours de l'année sous revue, on dénombrait en tout 37 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 37) pour un total moyen de 2'460 équivalents temps plein (année précédente : 2'240). A la fin de l'année sous revue, 28 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 29) totalisant 2'285 équivalents temps plein (année précédente : 2'295) travaillaient pour la LPS.

Le personnel de la LPS est assuré auprès de la caisse de pension Fondation Abendrot. Les cotisations à la caisse de pension accumulées pendant cette période ainsi que les charges envers l'institution de prévoyance du personnel s'élèvent à 273'435 francs (année précédente : 266'560).

Les engagements ouverts et régularisés envers la caisse de pension Fondation Abendrot s'élevaient à 1'288 francs à la fin de l'année.

L'excédent de couverture de la Fondation Abendrot s'élève à 114,1% à la date de référence du 31.12.2024 (année précédente : 112,7%). Le LPS ne dispose pas de réserves pour les cotisations de l'employeur.

	2024 en CHF	2023 en CHF
Charges de personnel	3'594'751	3'093'303
– Projets	2'260'982	1'809'453
– Collecte de fonds (y.c. frais généraux et de personnel)	265'016	293'608
– Administration	1'068'753	990'242
Amortissements	126'250	131'388
– Projets	101'216	83'450
– Collecte de fonds	0	1'904
– Administration	25'304	46'034

23. Encouragement de la recherche

En 2024, le fonds de recherche a soutenu un nouveau projet de recherche (l'année précédente, il avait été supprimé).

Un montant de 234'462 francs (année précédente : 351'237) a été versé pour l'ensemble des demandes de recherche approuvées, le soutien s'effectuant par tranches.

24. Versement aux Ligues cantonales de l'excédent lié à la collecte de fonds

L'excédent résultant de la collecte de fonds est versé aux Ligues sur la base d'une clé de répartition définie dans le règlement financier. Depuis 2013, une partie de cet excédent est versée au fonds d'encouragement de la recherche. Les Ligues qui en bénéficient doivent préciser dans leur rapport annuel l'utilisation qui en est faite.

25. Charges administratives

Les charges administratives incluent la gestion et la direction des affaires, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, les TIC du siège ainsi que les tâches administratives générales.

Les charges relatives à la collecte de fonds ainsi que les charges administratives sont calculées selon la méthode ZEWO.

Indemnités versées aux membres du Comité central (organe directeur) et de la direction :

	2024 en CHF	2023 en CHF
Indemnités accordées au comité central	137'650	130'562
Indemnités accordées au président	33'750	30'670
Indemnités accordées aux membres de la direction	737'672	670'265

Les indemnités versées aux membres du Comité central englobent la rémunération pour le travail fourni au sein du comité ainsi que les frais. Celles versées à la direction incluent les salaires bruts et les frais.

26. Résultat d'exploitation

Pour effectuer son travail, la LPS a besoin de contributions de la part des Ligues, de fonds de tiers (par exemple des pouvoirs publics), de dons et de ressources émanant de fonds.

Le résultat d'exploitation ne reflète toutefois qu'une partie de la réalité de l'exploitation, car les ressources émanant de fonds ne sont pas prises en compte.

27. Résultat financier

	2024 en CHF	2023 en CHF
Produits		
– Intérêts et dividendes	135'942	131'316
– Plus-values	354'389	239'100
<i>Dont plus-values réalisées</i>	85'225	43'114
<i>Dont plus-values non réalisées</i>	269'164	195'986
Total	490'331	370'416
Charges		
– Frais et émoluments	33'079	27'147
– Moins-values	112'577	112'769
<i>Dont moins-values réalisées</i>	12'035	203
<i>Dont moins-values non réalisées</i>	100'542	112'566
Total	145'656	139'916
Résultat financier	344'675	230'500

28. Recettes exceptionnelles

Il s'agit ici de postes exceptionnels, uniques et étrangers à la période. Ils se composent de produits issus de l'apurement de créances des années précédentes ainsi que d'un dividende de liquidation issu de la liquidation d'une société de participation.

Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

		31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
31.12.2022	Contrat de bail Berne (jusqu'au 31.5.2023)	0	120'905
À compter du 1.6.2023	Contrat de bail Köniz (jusqu'au 31.3.2031)	85'200	49'700
Total par an		85'200	170'605

Il s'agit ici de contrats d'une durée supérieure à un an.

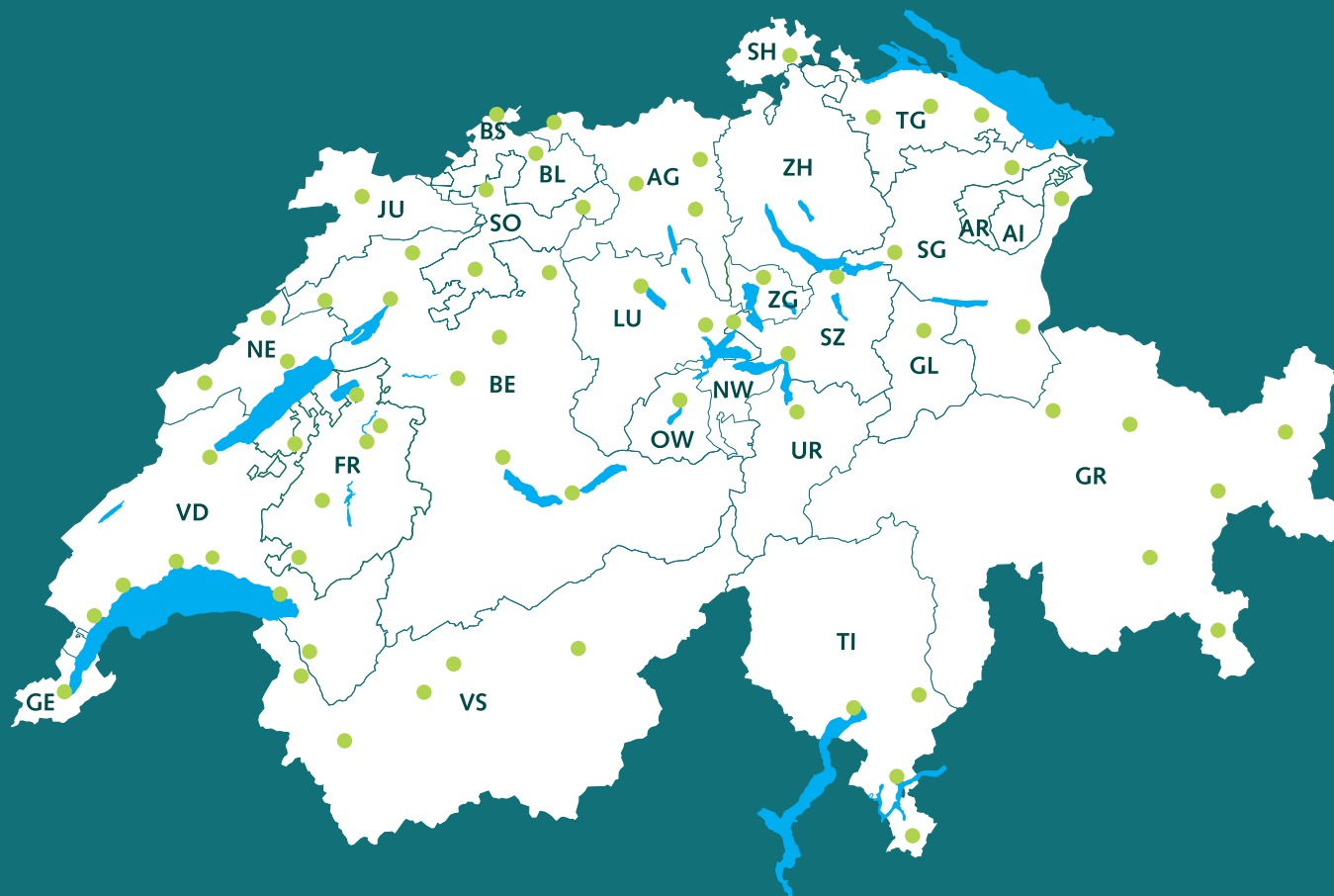
Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d'influer sur les comptes annuels n'est connu.

Le Comité central a approuvé les présents comptes annuels en date du 23 mai 2025.

La Ligue pulmonaire est à vos côtés dans 68 sites partout en Suisse.

Votre Ligue pulmonaire :



Ligue pulmonaire suisse

Sägestrasse 79

3098 Köniz

Tél. 031 378 20 50

info@lung.ch

www.liguepulmonaire.ch

Compte de dons

IBAN CH92 0900 0000 3000 0882 0

